

*Les crédits*

En ce qui touche les plus hauts salariés, de 50 000\$ et plus, il est vrai que ce n'est pas moi qui défend les plus riches, mais je sais une chose, avec mon expérience de 25 ans dans le domaine social, on commence par les plus riches et on finit par les plus pauvres. Rappelez-vous quand le PQ a décidé de baisser l'assistance sociale aux jeunes, à 130\$, parce qu'il croyait que ces jeunes-là étaient des paresseux qui iraient travailler. Regardez ce qu'ils ont fait! Les jeunes se sont drogués, ils ont été obligés de faire de la prostitution pour survivre. Là, vous commencez! Si vous me disiez qu'il n'y a pas d'autre endroit où on peut aller chercher de l'argent, que tous les riches paient pleinement leur impôt, que toutes les compagnies paient leur dû, je vous dirais: Il faut changer les programmes sociaux. Vous voulez épargner dans les programmes sociaux, alors établissez cela à un revenu annuel garanti. On a douze programmes sociaux, surtout de la façon dont vous procédez, c'est tout de l'aide sociale. . . Nous avons douze programmes sociaux pour aider les gens. Alors, cela veut dire que ce soit parce que tu as un enfant, ou bien, que tu as 65 ans ou que tu manques de *job*, on regroupe tout cela sous un même toit, on diminuera ainsi les coûts d'administration et là, on pourrait en donner aux plus pauvres. Mais ce que vous nous proposez-là, ce n'est pas une solution afin d'améliorer les programmes sociaux, c'est strictement prendre l'argent à ceux à qui vous ne devez pas le prendre, afin de réduire votre déficit. Parce que ce ne sont pas les vieux qui l'ont créé ce déficit! Ceux de 65 ans, ce sont ceux qui se sont privé toute leur vie, qui ont épargné tout ça dans un bas de laine et, aujourd'hui, vous autres, vous voulez. . . Notre génération, on dit: Nous autres, on ne paiera pas, nos parents ont payé toute notre vie, encore on leur chargera sur le dos!

Moi, je dis: Non! Mes parents en ont assez fait de sacrifices. C'est à nous d'en faire des sacrifices et de nous attaquer à ceux qui ont de l'argent, d'attaquer les banques, d'attaquer les plus riches, et là, vous n'en n'aurez plus de dette!

**M. le vice-président:** A l'ordre! Il reste deux minutes, dont une minute pour le député de Duvernay (M. Della Noce) et la minute pour compléter ira au député de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart).

**M. Della Noce:** Monsieur le Président, je voudrais absolument qu'on inscrive au Hansard ce que mon collègue de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart) a dit tantôt, savoir qu'il représentait les gens ayant un revenu en haut de 50 000\$ parce qu'il avait peur que demain on

attaque ceux de 10 000\$. J'espère que ses prédictions n'arriveront jamais et qu'il sera toujours dans l'erreur.

Mais c'est la deuxième partie de cela qui m'a frappé, c'est lorsqu'il a dit qu'ici les personnes avec un revenu de 50 000\$, ce sont les parents, les pères et les mères des députés de la Chambre. Mais moi, je tiens à dire à mon cher collègue que l'héritage que ma mère a eu après avoir travaillé toute sa vie, c'est celui-ci: elle est présentement dans un hôpital, dans une résidence où elle doit payer 860\$ par mois et elle ne reçoit que 545\$ par mois du supplément de revenu garanti. Cela fait, par année, avec le supplément provincial, un montant de 8 000\$. Alors, ma mère ne fait pas partie du groupe que le député de Laurier—Sainte-Marie a mentionné. Si on parle de l'héritage qu'elle a reçu dans les services sociaux que votre parti nous a donnés. . . C'est dommage que vous n'aviez pas ces pensées-là, car le député de Laurier—Sainte-Marie ne pensait pas ainsi avant, parce que vous ne nous avez pas laissé un gros héritage, parce que ma mère ne reçoit que 8 160\$ par année, et heureusement que son garçon est là pour payer la différence car cela coûte 860\$ par mois! Alors, s'il y en d'autres aussi, je ne le sais pas!

**M. Malépart:** Monsieur le Président, ce que M. Muffer ne sait pas, c'est que les conservateurs étaient opposés à toutes ces mesures-là pour donner 8 000\$ à ta mère. Et déjà, aujourd'hui, le député trouve que ce n'est pas assez et qu'il est prêt, justement, parce qu'ils vont augmenter le loyer de sa mère dans le Centre d'accueil. . . mais c'est parce que ton gouvernement a encore coupé 200 millions de dollars dans le budget de l'assurance-santé! C'est toi qui appauvrit ta mère!

**M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** J'ai écouté avec intérêt le discours du député de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart) ainsi que les questions et les réponses qu'il a données.

Et ce qui me surprend le plus dans les trente minutes qu'il a utilisées, c'est lorsqu'il a dit, monsieur le Président: Votre déficit! Il l'a bien dit, et on pourra le lire dans le Hansard lundi, il a dit: Votre déficit! Alors, monsieur le Président, qu'on sait très bien que ce n'est pas notre déficit, mais que c'est le déficit du pays, que c'est le déficit du pays qui a été mis en branle par son gouvernement libéral qui a été au pouvoir pendant 20 ans!

Vous me permettrez, monsieur le Président, de lui répondre sur les différents aspects qu'il a mentionnés. D'une part, lorsqu'on parle de l'assurance-santé, monsieur le Président, on sait que le gouvernement fédéral transfère de l'argent aux provinces de deux façons princi-